



Bibliothèque de l'enssib

Charte documentaire

Projet présenté et validé au conseil scientifique de l'enssib, 9 septembre 2013

Ce document pose les grandes bases de la politique documentaire de l'enssib, en ce qui concerne les collections matérielles en libre accès. C'est aussi un document d'orientation, présentant des projets qui doivent encore être mis en œuvre.

Ce document devra ensuite être complété et développé à travers :

- *Un plan de développement des collections, par pôles documentaires, détaillant précisément les objectifs d'évolution des collections, avec volumétrie et budget sur 5 ans. Un travail fin d'évaluation des collections en est le préalable,*
- *Un plan de conservation des collections (réserves et dépôt légal),*
- *La présentation de la politique documentaire de la bibliothèque numérique (<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>), en articulation avec les collections physiques.*

Table des matières

Contexte de la bibliothèque de l'enssib.....	2
L'enssib.....	2
Le contexte documentaire de l'enssib	2
La bibliothèque de l'enssib	3
Les missions de la bibliothèque de l'enssib	3
Les publics de la bibliothèque de l'enssib.....	3
Les collections de la bibliothèque de l'enssib	4
Nature des collections	4
La documentation spécialisée	4
La documentation d'appui.....	4
La documentation Outils et illustrations	5
Les éphémères / mémoire de la profession	5
Découverte	5
Quelques principes d'acquisition	6
Langue de la documentation	6
Couverture chronologique.....	6
Exemplaires.....	6
Types et supports de la documentation	6
Vie des collections de la bibliothèque de l'enssib.....	7
Les procédures d'acquisitions	7
Les acquisitions payantes.....	7
Outils de sélection	8
La concertation avec les enseignants, chercheurs	8
Les dons	8
Gestion et désherbage des collections	9
Les critères de conservation	9
Les critères de désherbage	9
Réserves	10

Contexte de la bibliothèque de l'enssib

L'enssib

Établissement d'enseignement supérieur (EPSCP), l'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques forme les personnels de catégorie A des bibliothèques (formations post-concours). Elle propose également des formations universitaires (5 spécialités de master). Enfin, elle a une activité importante de formation continue. De par sa position unique au niveau national, l'enssib joue également un rôle de centre de ressources pour la communauté professionnelle des bibliothèques et de la documentation.

Le contexte documentaire de l'enssib

Au niveau régional

L'enssib est située à Lyon, sur le campus de la Doua, Villeurbanne.

Membre associé du PRES Université de Lyon, elle participe à ses projets documentaires (par exemple le Plan de conservation partagé des périodiques en Rhône-Alpes) et mène une politique de conventionnement avec les établissements lyonnais, en particulier la Bibliothèque Municipale de Lyon. Elle travaille également avec des acteurs lyonnais de la chaîne du livre (ARALD, libraires, éditeurs...)

Au niveau national

La bibliothèque de l'enssib est la bibliothèque française de référence dans ses domaines.

Elle est pôle associé de la Bibliothèque nationale de France dans le domaine des sciences de l'information et des bibliothèques. Elle est dépositaire du second exemplaire du dépôt légal éditeur dans ces mêmes domaines, auxquels s'ajoutent l'histoire des bibliothèques, l'informatique documentaire, le journalisme et les médias.

La bibliothèque participe au réseau Sudoc. Elle est membre de Couperin.

Au niveau international

L'enssib est reconnue à l'étranger pour son expertise. Elle développe et renforce ses partenariats et sa visibilité internationale, participe aux organismes et associations spécialisés (Ifla, Liber, Euclid, AIFB...).

Le catalogue de la bibliothèque est consultable dans Worldcat. Les ressources en ligne (bibliothèque numérique, ainsi que tous les services aux professionnels) contribuent à améliorer la visibilité de l'enssib dans la francophonie. Le service Questions ? Réponses ! participe au réseau international Question Point et au SI@de (Service d'information @ la demande).

La bibliothèque de l'enssib

L'équipe de la bibliothèque de l'enssib est composée de 10 personnes et dirigée par un conservateur. La bibliothèque est intégrée au Département des Services aux bibliothèques et travaille en collaboration étroite avec le service Diffusion des savoirs (accueil, brèves, Questions ? Réponses !)

En 2013, les locaux de la bibliothèque ont été complètement rénovés, améliorant considérablement les conditions d'accueil et de travail des usagers.

Quelques données statistiques (2012)

590 inscrits actifs, 13 100 prêts

66 heures d'ouverture hebdomadaire, dont 13 heures en l'absence du personnel

1 000 m² environ : salles de travail individuel ou en groupe.

Les missions de la bibliothèque de l'enssib

La bibliothèque de l'enssib est la bibliothèque francophone de référence, pour l'enseignement et pour la recherche, dans les domaines de la bibliothéconomie, de la documentation, des sciences de l'information, de l'histoire du livre et des bibliothèques. Elle garantit un haut niveau de qualité des collections.

De par sa spécificité - bibliothèque d'une école qui forme les bibliothécaires -, la bibliothèque de l'enssib se doit d'être à la fois lieu ressource, lieu d'application, lieu d'expérimentations, et outil pédagogique. A la fois objet de recherche et d'étude, objet pour la recherche et les études, et acteur dans la recherche et l'enseignement, elle collecte, organise et conserve la documentation sur les bibliothèques et les sciences de l'information et des bibliothèques, mais s'intéresse aussi à ce que produisent les bibliothèques elles-mêmes.

À ces fins, la bibliothèque doit :

- acquérir, collecter, gérer, communiquer et conserver des collections de référence - papier et électronique - nécessaires aux besoins d'enseignement et de recherche de l'École, dans les domaines précités, et propres à enrichir ses collections,
- offrir des services de qualité au public, avec réactivité et pertinence,
- participer à des actions de recherche et des actions pédagogiques,
- favoriser l'innovation et l'expérimentation auprès du public de l'enssib et dans le domaine de la bibliothéconomie,
- mobiliser ses propres pratiques, à des fins d'illustrations pédagogiques,
- mettre en œuvre une démarche d'évaluation.

Les publics de la bibliothèque de l'enssib

Les usagers de l'enssib constituent le public naturel de la bibliothèque :

- les élèves fonctionnaires : conservateurs d'État et territoriaux, bibliothécaires d'État
- les étudiants en Masters du document numérique (M1 et M2), Cultures de l'écrit et de l'image (CEI), Politique des bibliothèques et de la documentation (PBD),
- les étudiants du Diplôme d'établissement Cadre opérationnel de bibliothèque et de la documentation,
- les enseignants, les chercheurs, les responsables de formation.
- les personnels scientifiques en poste à l'enssib
- les stagiaires de la formation continue.

A ce public, il convient d'ajouter :

- les membres des équipes de recherche auxquelles l'enssib adhère ou ceux proches des domaines de l'enssib (historiens d'art, chercheurs de l'ENS),
- les personnels techniques et administratifs de l'école,
- les professionnels et futurs professionnels des bibliothèques et des centres de documentation,

L'inscription – gratuite – à la bibliothèque de l'enssib ouvre les droits de prêt et de consultation de la documentation en ligne, sur place ou à distance selon les ressources.

Les collections de la bibliothèque de l'enssib

La bibliothèque de l'enssib propose, en 2013 :

- près de 45 000 titres de monographies (80 % de la documentation est en français)
- 5 000 travaux universitaires (travaux d'élèves - conservateurs, bibliothécaires – et étudiants en masters)
- 300 titres de périodiques vivants (62 % des titres en français), pour une collection de 1 100 titres au total
- 3 500 périodiques en ligne
- 40 bases de données
- Près de 1000 ebooks spécialisés
- 400 DVD documentaires et de fiction

76 % des collections physiques sont en libre accès, le reste est conservé en magasin et communiqué sur demande.

Les collections en libre accès sont organisées en **6 pôles documentaires** :

- **Les Bibliothèques** (bibliothéconomie, architecture et aménagement, gestion de bibliothèques, publics, services, collections)
- **Histoire du livre et des bibliothèques** (histoire de l'écrit, imprimerie, reliure, histoire des bibliothèques)
- **Métiers du livre et de la culture** (métiers de la documentation, édition, édition numérique, pratiques culturelles, lecture, archives, archivage, muséologie)
- **Monde de l'information numérique et des médias** (sciences de l'information, droit et économie de l'information, veille et recherche d'information, medias, réseaux sociaux)
- **Management-éco-gestion** (management, ressources humaines, vie professionnelle, administration publique, gestion)
- **Savoirs** (connaissances, philosophie, psychologie, anthropologie, religions, art, enseignement et recherche, littérature, langue et histoire)

La bibliothèque de l'enssib propose aussi, depuis 2007, une bibliothèque numérique (<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>) accessible gratuitement en ligne, proposant plus de 2 200 documents, c'est-à-dire plus de 140 000 pages : travaux universitaires, rapports, enquêtes... ainsi que l'accès à des revues en ligne (Bulletin des bibliothèques de France, revue de l'ABF, Bibliothèque(s)) et des documents audios et vidéos, en particulier des captations des interventions à des journées d'étude ou des colloques.

La bibliothèque de l'enssib doit favoriser la visibilité et la présentation avisée des ressources en ligne (bases de données, revues électroniques), ainsi qu'aider à leur usage et faciliter au mieux les conditions d'accès à ces ressources, dont les contraintes sont fixées par les éditeurs.

Nature des collections

A travers ces 6 pôles documentaires, le traitement de la documentation va varier, en fonction des thématiques, des usages et productions. Chaque pôle aura une répartition propre de ces types de documentation :

La documentation spécialisée

C'est le cœur de la collection. Il s'agit de la documentation portant sur les sciences de l'information, la bibliothéconomie, l'histoire du livre et histoire des bibliothèques et la bibliothèque contemporaine. En ce sens, la bibliothèque doit proposer aussi une documentation rétrospective importante et tendant vers l'exhaustivité.

Pour certains thèmes et certaines collections, définis plus précisément dans les plans de développement des collections, la bibliothèque conserve les éditions antérieures.

Types d'ouvrages : Ouvrages, manuels, essais, revues, bases de données, travaux universitaires, actes de colloques...

La documentation d'appui

Certaines thématiques ne relèvent pas de la documentation spécialisée, mais sont nécessaires au public de la bibliothèque, pour apporter un regard transversal, sur des notions portant sur la compréhension du monde professionnel ou pour favoriser la recherche : sont ainsi présents des ouvrages en sciences humaines, en sciences sociales, en littérature et en art, mais aussi en informatique ou dans le domaine du management. Majoritairement composée de documents récents, sur tous supports, en français, la couverture thématique de cette documentation déborde les domaines d'expertise de l'enssib.

Sont proposés des ouvrages de synthèse, de niveau licence minimum, et des auteurs incontournables, qui peuvent éclairer les domaines de spécialités. Les ouvrages trop spécifiques ne sont pas retenus.

Ces ouvrages ne sont pas acquis en plusieurs exemplaires.

Types d'ouvrages : Ouvrages de référence, manuels pratiques, essais, dictionnaires, encyclopédies, revues essentielles, bases de données généralistes ou de presse en ligne...

La documentation Outils et illustrations

(Cette documentation est à développer)

Documentation pratique spécialisée, comme les normes, les guides, mais aussi des exemples de cahier des charges, qui sont directement utiles aux professionnels lorsqu'ils montent des dossiers ou gèrent des projets.

Types d'ouvrage : Normes, guides, cahiers des charges... sous forme papier et numérique.

Mais aussi

Ouvrages sur les épreuves des concours des métiers de la documentation et métiers administratifs, sur l'insertion professionnelle et les techniques rédactionnelles, destinées aux professionnels préparant des concours ou la prise de postes.

Types d'ouvrage : Annales, Manuels, guides....

Cette documentation n'est pas conservée. Son obsolescence doit être surveillée (changement de nature de concours...).

Les éphémères / mémoire de la profession

(Ce fonds est à constituer et à développer)

Sélection de documents produits par certaines bibliothèques (Affiches, lettres d'informations, supports de communication, catalogues et programme de formations) ou par des organismes professionnels. Ces documents sont collectés à des fins pédagogiques.

Certains sont conservés pour garder trace de l'évolution des problématiques professionnelles et constituer une mémoire de la profession.

Découverte

Les ouvrages du fonds Découverte constituent une catégorie à part. Pas de conservation.

La volumétrie de ce fonds doit être stabilisée.

Rhône-Alpes

Ouvrages à destination des étudiants à l'enssib, pour leur faciliter la découverte de Lyon et de ses atouts.

Ouvrages généralistes sur Lyon, son histoire, la vie locale.

Ouvrages pratiques (guides d'adresses).

Pas d'ouvrages spécialisés.

Fonds de fiction

Livres adultes et jeunesse, DVD proposant une représentation de la bibliothèque.

Ces documents doivent être commentés.

Presse Actualités

Magazines et revues d'information générales et locales. Non conservés.

Quelques principes d'acquisition

Langue de la documentation

Le français est la langue prioritaire pour l'ensemble du fonds.

Pour les domaines spécialisés, la documentation est aussi en anglais, l'italien, l'espagnol et l'allemand...

Couverture chronologique

Acquisitions de la documentation courante pour l'ensemble du fonds.

Acquisition rétrospective quand des lacunes sont constatées.

Désherbage régulier, en dehors des collections spécialisées : la bibliothèque a également une mission patrimoniale et conserve les documents qui traitent de la Bibliothéconomie et des bibliothèques (notamment de l'Histoire des bibliothèques) et des Sciences de l'information et des bibliothèques en tant que Pôle associé de la Bibliothèque nationale de France.

Exemplaires

Les titres fondamentaux spécialisés sont achetés en plusieurs exemplaires, en particulier les ouvrages de la collection « Bibliothèques » du Cercle de la Librairie. Des exemplaires peuvent être rendus disponibles sous forme numérique.

Les manuels spécialisés sont spécifiquement achetés en nombre d'exemplaires suffisant pour l'enseignement.

Les titres de la documentation non spécialisée sont acquis en exemplaire unique.

Types et supports de la documentation

Monographies

Les collections de monographies constituent l'essentiel des collections de la bibliothèque de l'enssib : manuels, essais, ouvrages généraux, dictionnaires, actes de colloques, ebooks...

Niveau licence minimum.

Périodiques

Les périodiques spécialisés, soit 300 titres, sont en majorité en français. Ils sont disponibles sous forme papier, et sous forme électronique pour une grande partie d'entre eux.

Les périodiques spécialisés papier font l'objet d'une conservation pérenne. Il est cependant possible d'emprunter les périodiques français (sauf le dernier numéro).

La bibliothèque offre aussi un ensemble de titres de presses généraux en français, ainsi que des titres relevant de la collection détente : une cinquantaine de titres, empruntables (à l'exception du dernier numéro) et qui ne font pas l'objet d'une conservation. Les numéros sont à disposition pour une période allant d'un mois à 3 ans suivant leur périodicité et l'obsolescence de leur contenu.

Enfin, la bibliothèque propose plus de 700 titres de périodiques spécialisés morts, conservés en magasins et disponible à la consultation.

Elle réalise une revue de sommaire en ligne pour une trentaine de titres.

Bases de données

Les bases de données proposées par la bibliothèque sont de nature variables. Globalement, elles relèvent d'une approche spécialisée, avec les bases bibliographiques (Lisa...) ou professionnelles (Electre, Webdewey...), les sources en ligne (dictionnaires, presse avec Factiva ou Europresse).

Certaines bases peuvent être proposées à titre pédagogique, afin d'illustrer des sujets abordés dans les différentes formations de l'école.

DVD

Peu nombreux, car l'offre éditoriale est peu importante, les DVD spécialisés sont intégrés aux collections.

Les DVD du fond Détente sont, quant à eux, rassemblés.

Littérature grise

La bibliothèque de l'enssib doit prêter un soin particulier au recueil de la littérature grise, quelle qu'elle soit, sous forme papier ou sous forme numérique :

- Actes de colloques

La bibliothèque de l'enssib s'efforce de les repérer et de les acquérir, ou de les intégrer sous leur forme numérique dans la bibliothèque numérique de l'enssib.

- Travaux universitaires

La bibliothèque conserve et communique les travaux qui clôturent les études des étudiants de l'Ecole : mémoires du diplôme de conservateur des bibliothèques (DCB), mémoire de masters, projets professionnels personnels des bibliothécaires, dans le respect du droit d'auteur.

Les meilleurs d'entre eux sont aussi consultables dans la bibliothèque numérique dans le strict respect du droit de diffusion.

La bibliothèque porte aussi attention à la conservation de ces travaux d'étudiants, reflétant la mémoire des problématiques d'une profession et constituant de fait une source pour la recherche sur l'histoire des bibliothèques et de la documentation.

La bibliothèque collecte aussi les thèses françaises dans ses domaines de spécialité.

- Éphémères des bibliothèques

La bibliothèque collecte et propose une sélection de supports de communication ou autres documents, produits par des bibliothèques ou des organismes professionnels.

- Supports pédagogiques

La bibliothèque de l'enssib n'a pas vocation à acquérir ni à conserver les supports pédagogiques des intervenants dans les différentes formations de l'école. Ces supports peuvent par ailleurs être déposés sur l'intranet pédagogique de l'enssib, Moodle.

Vie des collections de la bibliothèque de l'enssib

Les procédures d'acquisitions

Les acquisitions sont organisées par les responsables de pôles documentaires, sur la base de leur veille, de leurs échanges avec les personnels scientifiques de l'enssib, et des suggestions d'acquisition.

La responsable de la bibliothèque valide les commandes.

Les acquisitions payantes

Les acquisitions de monographies s'élèvent à environ 1 800 documents par an.

Pour les abonnements aux périodiques professionnels et d'actualité, la version papier + online est privilégiée afin de favoriser la consultation à distance, en particulier pour les périodiques spécialisés.

Les ressources électroniques peuvent être préférées aux collections papier pour leur accessibilité simultanée et à distance dans les domaines hors mission de conservation

Depuis 2011, outre les bouquets, la bibliothèque enrichit sa collection d'ebooks en faisant des achats titre à titre auprès des éditeurs et diffuseurs. Les titres sélectionnés peuvent être nativement numériques ou homothétiques de l'œuvre papier. A ce jour, les titres des principaux éditeurs faisant référence dans la profession (Cercle de la librairie, ADBS) sont accessibles en ebooks.

Le développement de la collection d'ebooks est assorti de la mise à disposition des usagers de dispositifs de lecture numérique (tablettes, liseuses)

Outils de sélection

Pour procéder à ces acquisitions, les bibliothécaires assurent une veille documentaire à partir de multiples sources : Livres Hebdo bien sûr, mais aussi alertes ciblées sur les sites des éditeurs spécialisés et des presses universitaires, presse spécialisée française et étrangère, listes d'acquisitions des bibliothèques étrangères en LIS, bibliographies d'enseignants et des publications du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère de la Culture, et surveillance d'outils collaboratifs et de réseaux sociaux spécialisés sur les domaines d'acquisitions.

Journées d'études scientifiques et colloques spécialisés doivent être suivis avec intérêt, pour connaître les recherches et les acteurs et suivre d'éventuelles publications. Les bibliographies des travaux des étudiants sont aussi étudiées.

Quelques éditeurs spécialisés sont systématiquement suivis : Électre – Cercle de la Librairie, la Documentation française, Éditions des journaux officiels, Hermès, Tech & Doc, ADBS, Aslib, Afnor, Saur, etc.

Pour la documentation d'appui, voir aussi les orientations données par exemple dans les bibliographies de culture générale pour les préparations au concours.

Par ailleurs, les usagers peuvent suggérer des acquisitions. Celles-ci seront suivies dans le respect de cette politique documentaire.

La concertation avec les enseignants, chercheurs

(Projet de la bibliothèque : développer et améliorer les échanges)

La bibliothèque entretient des relations étroites avec le département de la recherche et le département des études de l'enssib, en particulier en ce qui concerne les acquisitions.

Pour cela, la bibliothèque doit bien connaître les formations, les axes de recherches menées à l'enssib (suivi de journées d'étude, séminaires, consultation des pages web, entretiens avec les chercheurs).

La bibliothèque sollicite ponctuellement l'expertise disciplinaire des chercheurs et responsables de formation, dans les opérations documentaires traditionnelles de la bibliothèque (acquisition, désherbage).

Le développement d'un partenariat naturel peut permettre d'améliorer l'échange d'informations, à travers la veille complémentaire menée par les bibliothécaires, les enseignants et les chercheurs. Les bibliothécaires chargés des pôles documentaires, bien identifiables sur le site web, développent une communication privilégiée avec les enseignants-chercheurs de leurs domaines, ce qui permet aussi de préciser les plans de développement des collections.

Les dons

Dons entrants

Régulièrement, la bibliothèque se voit proposer des documents liés à ses domaines d'excellence par d'autres bibliothèques.

Ces dons sont acceptés quand ils comblent des manques dans les collections spécialisées, remplacent un exemplaire défraîchi, enrichissent la collection d'un exemplaire supplémentaire pour la conservation ou le prêt.

Les dons hors domaines de spécialités ne sont pas acceptés.

Par ailleurs, la bibliothèque reçoit en don les collections ou archives de donateurs, éminents spécialistes des bibliothèques. Des efforts doivent maintenant être faits pour assurer au mieux la collecte et les missions de conservation et de valorisation de ces fonds.

Dons sortants

La bibliothèque, dans le cadre du désherbage de ses propres collections, a mis en place une procédure de dons, privilégiant l'offre de la documentation à des bibliothèques locales, puis aux membres de l'enssib (personnel et étudiants).

Gestion et désherbage des collections

Les critères de conservation

- Documentation spécialisée

La bibliothèque de l'enssib a une mission de conservation pour les ouvrages dans ses domaines de spécialité.

Les ouvrages et leurs différentes éditions sont donc conservés, pour certains en double exemplaire.

- Dépôt légal

Les documents reçus au titre du Dépôt légal éditeur font l'objet d'une conservation absolue.

- Ephémères

Certains éphémères sont conservés pour garder trace de l'évolution des problématiques professionnelles et constituer une mémoire de la profession, à partir d'un échantillon qui sera constitué par des établissements représentatifs

- Productions de l'enssib

Tout document produit par l'enssib ou dont l'un des auteurs est (a été) en poste à l'enssib lors de sa publication est conservé à la bibliothèque : ouvrages des Presses de l'enssib, travaux universitaires, ouvrages, mais aussi catalogue des formations de l'enssib, catalogue des Presses...

La bibliothèque n'a pas vocation à conserver de façon pérenne la documentation d'appui, les outils et illustrations, une grande partie des productions de bibliothèques.

La bibliothèque participe au Plan de conservation partagée des périodiques de l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la Documentation (ARALD) et au Plan de conservation partagée du PRES université de Lyon. Elle se positionne comme bibliothèque de conservation pour ses domaines de spécialité.

Les critères de désherbage

Pour les disciplines SHS, arts et littérature, la bibliothèque conserve les ouvrages et les auteurs de référence.

Les ouvrages concernés par le désherbage ne concernent pas les domaines de spécialité de l'enssib. Ils peuvent donc faire l'objet d'un désherbage rigoureux selon les critères suivants :

Critères intellectuels

- obsolescence du contenu :

ouvrage dont le contenu est périmé (annuaires, répertoires, ouvrages techniques en informatique) ou pour lequel un ouvrage plus à jour existe sur le même sujet

- date d'édition :

plus de 10 ans, plus de 3 ans pour les manuels techniques informatiques

- nouvelle édition :

Une nouvelle édition remplace la précédente.

Critères matériels et d'usage

vétusté

existence d'exemplaires dans d'autres bibliothèques lyonnaises

document jamais ou peu emprunté

Réserves

Les réserves ont vocation à stocker et à permettre la communication de :

- **Ouvrages et revues spécialisés**

- **Dépôt légal éditeur**

La bibliothèque est pôle Associé de la BnF et dépositaire du second exemplaire du Dépôt légal éditeur en Sciences de l'information et des bibliothèques, informatique documentaire, journalisme et médias.

A ce titre, environ 300 monographies et 60 titres de périodiques vivants entrent annuellement dans les collections.

Ces documents restent la propriété de la BnF, ils sont stockés en magasin, sont consultables sur place uniquement et font l'objet d'une conservation absolue. Fin du dépôt légal prévue en 2014.

- **Travaux universitaires**

Production des élèves et étudiants de l'enssib. La bibliothèque conserve et communique uniquement les travaux qui clôturent la scolarité (mémoires de DCB, mémoires de master, rapport PPP des bibliothécaires,

- **Ouvrages anciens**

La bibliothèque conserve quelques ouvrages anciens, double déposés par la BnF comme illustration de cours sur l'histoire du livre. Cette documentation n'est utilisable que par les enseignants, pour leurs cours.

- **Fonds particuliers**

La bibliothèque possède quelques fonds particuliers en réserve (Fonds Grolier, Isle d'Abeau, Lemaitre).

Ces fonds, conservés en réserve, sont valorisés.